

fourni à lui seul tout le pain nécessaire pour secourir les pauvres de la conférence, du mois d'avril au mois de décembre dernier.

“ Un autre de la même conférence a fait un semblable cadeau à l'occasion de la nouvelle année.

“ Un troisième a donné à titre d'étrennes, un voyage de bois à chaque famille secourue par la conférence.

“ Un quatrième a donné à la même occasion une quantité de viande telle que la conférence a pu en distribuer à chacun de ses pauvres et en donner des parts égales aux autres conférences de la paroisse de Saint-Roch.

“ La conférence Saint-Roch a secouru une vieille demoiselle âgée de plus de 70 ans, qui, depuis un grand nombre d'années, s'était imposé de grands sacrifices pour faire instruire un de ses neveux. Elle a avoué à ses visiteurs qu'à plusieurs reprises elle avait mangé son pain sec, afin de pouvoir payer une légère pension pour son neveu, dans le but d'en faire un bon citoyen. Ses souhaits ont été exaucés. Ce neveu est entré dans l'état ecclésiastique.”

Le rapport se termine par les remarques suivantes qui sont fort justes :

“ En visitant le pauvre, le riche apprend à ne pas tant tenir aux richesses, à donner de son superflu aux nécessiteux ; le pauvre de son côté apprend à supporter sa misère actuelle et reconnaît qu'il est l'objet de l'attention d'une Providence bienveillante qui le console au milieu des souffrances présentes et l'encourage en faisant briller à ses regards une récompense éternelle d'autant plus intense que les peines de la vie auront été supportées plus patiemment ou plutôt plus chrétiennement.”

La société Saint-Vincent de Paul fait œuvre de véritable philanthropie et de charité. Elle agit sans ostentation, sans faire de bruit. Elle secourt les misères ignorées, la pauvreté honteuse, les mille souffrances ignorées de la société. Elle mérite l'admiration et l'appui de tous ceux qui s'intéressent au sort des déshérités, des malheureux.

---

*Diocèse de Saint-Hyacinthe.*—Dimanche dernier, dit le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à 9 heures du matin, Monseigneur Joseph Sabin Raymond expirait subitement, sans que rien n'eût fait présager une mort aussi hâtive. Il était au monastère du Précieux Sang et il venait de donner la sainte communion à Mgr Joseph LaRocque et à quelques personnes de la maison, lorsque se sentant faible, il se trouva dans l'impossibilité de dire la messe.

On envoya quérir un prêtre à l'évêché pour le remplacer, et M. l'abbé Cormier arriva pour dire la messe de communauté. Il venait de terminer le saint sacrifice lorsqu'on le manda en toute hâte dans la chambre où se trouvait Mgr Raymond. Celui-ci venait d'avoir une syncope, il était mourant. M. Cormier lui donna l'absolution générale et le Sacrement de l'Extrême-Onction,